



N° 13616*01

DEMANDE DE DEROGATION

POUR

☒ LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT*☒ LA DESTRUCTION*☐ LA PERTURBATION INTENTIONNELLE*

DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

*Cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage
protégées

A. VOTRE IDENTITE

Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) :
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : SCI Kamel 2
Adresse : N° 135 avenue Charles de Gaulle
Commune : Neuilly-sur-Seine
Code postal : 92200

Nature des activités : Institut de recherche
Qualification :

B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité Estimé	Description (1)
B1 Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>	1 à 10	Présence potentielle en hibernation dans le bâti
B2 Noctule de Leisler <i>Nyctalus leisleri</i>	1 à 10	Présence potentielle en hibernation dans le bâti
B3 Oreillard gris <i>Plecotus austriacus</i>	1 à 10	Présence potentielle en hibernation dans le bâti
B4 Sérotine commune <i>Eptesicus serotinus</i>	1 à 10	Présence potentielle en hibernation dans le bâti
B5 Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i>	1 à 10	Présence potentielle en hibernation dans le bâti
B6 Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhlii</i>	1 à 10	Présence potentielle en hibernation dans le bâti
B7 Pipistrelle pygmée <i>Pipistrellus pygmaeus</i>	1 à 10	Présence potentielle en hibernation dans le bâti
B8 <i>Hierophis viridiflavus</i> Couleuvre verte et jaune	1 à 5	Présence potentielle en hibernation à proximité du site
B9 <i>Podacris muralis</i> Lézard des murailles	5 à 10	Présence potentielle en hibernation à proximité du site

B9 <i>Vipera aspis</i> Vipère aspic	1 à 5	Présence potentielle en hibernation à proximité du site
B10 <i>Erinaceus europaeus</i> Hérisson d'Europe	1 à 5	Présence potentielle en hibernation à proximité du site
B11 Hirondelle rustique <i>Hirundo rustica</i>	1 à 5	Présence potentielle à proximité du site
B12 Moineau domestique <i>Passer domesticus</i>	1 à 5	Présence potentielle à proximité du site
B13 Rougequeue noir <i>Phoenicurus ochruros</i>	1 à 5	Présence potentielle à proximité du site
B14 Bergeronnette grise <i>Motacilla alba</i>	1 à 5	Présence potentielle à proximité du site
B15 Chouette effraie <i>Tyto alba</i>	1 à 5	Présence potentielle à proximité du site

(1) Nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION *			
Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux cultures	☐
Sauvetage de spécimens	☒	Prévention de dommages aux forêts	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommage aux eaux	☐
Inventaire de population	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écoéthologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude génétique ou biométrie	☐	Protection de la sécurité publique	☐
Etude scientifique autre	☐	Motif d'intérêt public majeur	☒
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Autres	☐
Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Création d'un parc d'activité			

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION (renseigner l'une des rubriques suivante en fonction de l'opération considérée)			
D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT*			
Capture définitive	☐	Préciser la destination des animaux capturés :	
Capture temporaire	☒	avec relâcher sur place	☒ avec relâcher différé ☐

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

Les individus capturés seront conservés dans des sceaux contenant un fond d'eau avant d'être relâchés dans leur habitat naturel.

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Le relâcher aura lieu dans une durée de quelques minutes à quelques heures après la capture. Les espèces capturées seront relâchées dans des milieux adaptés à chacune d'elles.

Capture manuelle ☒ Capture au filet ☒
 Capture avec épuisette ☐ Pièges ☐ Préciser :
 Autres moyens de capture ☐ Préciser :
 Utilisation de sources lumineuses ☐ Préciser :
 Utilisation d'émissions sonores ☐ Préciser :
 Modalités de marquage des animaux (description et justification) : /

D2. DESTRUCTION*

Destruction des nids ☐ Préciser :
 Destruction des œufs ☐ Préciser :
 Destruction des animaux ☐ Par animaux prédateurs ☐ Préciser :
 Par pièges létaux ☐ Préciser :
 Par capture et euthanasie ☐ Préciser :
 Par armes de chasse ☐ Préciser :
 Autres moyens de destruction ☒ Préciser : Destruction accidentelle lors des opérations de destruction et de rénovation de bâti

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE*

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs ☐ Préciser :
 Utilisation d'animaux domestiques ☐ Préciser :
 Utilisation de sources lumineuses ☐ Préciser :
 Utilisation d'émissions sonores : ☐ Préciser :
 Utilisation de moyens pyrotechniques : ☐ Préciser :
 Utilisation d'armes de tir ☐ Préciser :
 Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle ☐ Préciser :

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONES CHARGEES DE L'OPERATION*

Formation initiale en biologie animale ☒ Préciser : Master en Ecologie
 Formation continue en biologie animale ☐ Préciser :
 Autre formation ☐ Préciser :

F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPERATION*

Préciser la période : Mars/avril 2026

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION*

Région administrative : Nouvelle Aquitaine
 Département : Landes
 Cantons :
 Communes : Gaujacq

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE

Relâcher des animaux capturés ☐ Mesures de protection réglementaires ☐
 Renforcement des populations de l'espèce ☐ Mesures contractuelles de gestion de l'espace ☒

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : cf. mesures d'évitement, de réduction et de compensation du dossier CNPN

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations ultérieures (s'il y a lieu) : /

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : suivi de chantier par un écologue

*cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Neuilly-sur-Seine
 Le 05 février 2026

Votre signature SCI KAMEL II

DocuSigned by:

Bénédicte COLLINEAU

C236159A2DE64A4...